

FOND NATIONAL CLIMAT
MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



LOGO SOUMISSIONNAIRE



MODELE DE DOCUMENT DE PROGRAMME¹

PAGE DE COUVERTURE

Titre du Programme : Projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions agrosylvopastorales face aux changements climatiques.

Zones d'intervention : communes rurales de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et la commune urbaine de Youri. Cercle de Nioro du Sahel, région de Kayes.

Domaine prioritaire du Plan Stratégique : Domaine de l'eau, de l'intensification de **x l'Agriculture**, l'Élevage et de la Pisciculture.

Produits du Plan Stratégique :

Produits 2.2. : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface

Produits 2.3. : Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole

Produits 4.2. : Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables

Produits 4.4. : Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts

Nom du Soumissionnaire : PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (WFP).

Signature (Fonds Climat):

Date/Mois/Année

Signature (Soumissionnaire):

Date/Mois/Année

¹ Le terme « programme » fait référence aux programmes conjoints (PC) et aux projets.

03 FEB 2021

Période du programme :	2021 -2023	Ressources totales requises:	XXXXXX
Numéro du Programme :	XXXXXXX	Ressources totales allouées:	
Date de démarrage :	01 Mars 2021	• Fonds Climat Mali	500 000 000 FCFA
Date de fin :	31 Août 2023	• Autres :	
		Ressources totales en :	\$ 910 747
		XXXX	\$ XX
		XXXX	\$ XX

Description sommaire : 197mots.

Le projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions interviendra dans les communes rurales de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri dans le cercle de Nioro du Sahel. Il cible, les groupements formels et informels de femmes, de jeunes sans emplois et de petits producteurs agricoles. Il sera exécuté par un consortium de deux ONG nationales parrainé par le PAM, organisme soumissionnaire. En trente mois ans, avec une enveloppe financière de cinq cent millions de F CFA (500 000 000) destinée à 560 porteurs de projet dont 320 femmes, il se propose d'aménager deux fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) de cinq hectares chacune, deux micro-barrages et 100 hectares de bas-fonds, une mare et réhabiliter dix puits dans quatre périmètres maraichers pour assurer la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines. Il s'inscrit dans l'objectif spécifique n° 2 du Programme. Il vulgarise de nouvelles technologies qui améliorent la résilience des systèmes de productions. Ses principales activités sont : le maraichage, l'arboriculture fruitière, l'embouche ovine, et les cultures spéculatives de contre- saison dans les bas-fonds aménagés et l'abreuvement du cheptel.

Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
OMADEZA : 3826, Av.de l'OUA, BP E466/Tel : (223) 76 44 05 65/ 69 52 53 11/Email : sikubine@yahoo.fr Sogoninko Bamako. fondée le 30 mars 1992 sous le Récepissé N° 261.MAT – DNAT et l'Accord – cadre N° 317 du 15 mai 1992.	Ibrahima Séméga, Secrétaire Général OMADEZA. Tel : (223) 76 44 05 65/69 52 53 11 Email : sikubine@yahoo.fr
AMASSA AFRIQUE VERTE BP : E404 Rue: 234 Porte: 599 Hippodrome. - Bamako – Mali Tel : (223) 20 21 97 60 / (223) 20 21 57 69 E-mail : afriqueverte@afribone.net.ml Association Malienne (récepissé N° 0442/G- DB du 26 août 2005) et disposant d'un statut d'ONG (Accord cadre N° : 001185 du 25 Octobre 2010)	Mohamed HAIDARACoordinateur National AMASSA AFRIQUE VERTE BP : E 404 rue ; 234 porte : 599 Hippodrome Bamako. Tel : + 223 20 21 97 60 ou + 223 20 21 57 69. Mobile + 223 76 28 24 67 / 65 12 08 95 Email : afriqueverte@afribone.net.ml ou amassa-mali@afriqueverte.net

MODELE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

Bamako le 01 Février 2021

À : **Madame DIARRA Lala CAMARA, Coordinatrice du Secrétariat Technique Fonds Climat Mali, Bamako, Quartier du Fleuve**

Madame,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Projet d'appui à la maîtrise des Eaux de surface et des Eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastorales face aux Changement Climatiques (PAMESES), Conformément à votre Appel propositions en date du 01 février 2021. Nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

La présentation de notre Institution/Organisation

- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

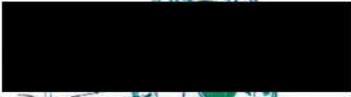
Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Mme Sally HADJIBI, Représentante et Directrice pays du PAM au Mali

Nom du soumissionnaire : Programme Alimentaire Mondial

Adresse : Immeuble Bayaba Sy - Badalabougou Est Porte 26 Rue : 31 S/C PNUD- BP 120
Tél : +223 2079 20 45, Fax : 20 22 68 65, E-mail : wfp.bamako@wfp.org

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

OMADEZA : 3826, Av.de l'OUA, BP E466 Tel : (223) 76 44 05 65/ 69 52 53 11 Email: sikubine@yahoo.fr Sogoninko Bamako.	
AMASSA AFRIQUE VERTE BP : E404 Rue: 234 Porte: 599 Hippodrome. - Bamako - Mali Tel : (223) 20 21 97 60 / (223) 20 21 57 69 E-mail : afriqueverte@afribone.net.ml	

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE (1page)

Nom de l'Institution/organisation : Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP)

Nom, titre et Adresse de la Personne

Sally HAYDOCH Représentante Résidente du PAM au Mali

Brève présentation de l'institution /organisation

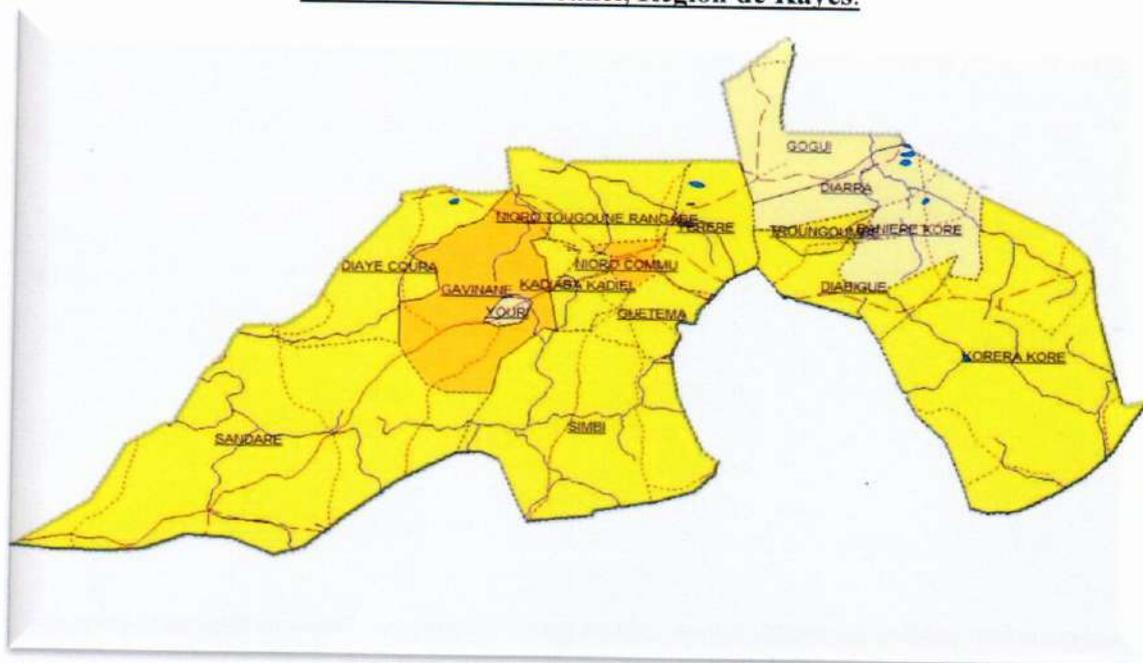
- **Date de création :** 1962
- **Domaines d'intervention/types de prestations :** Appui aux Petits Producteurs pour l'Accès aux Marchés/Chaînes de valeur (Ex P4P), Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs (Programme de Résilience), Alimentation scolaire (repas scolaires), Opérations (assistance saisonnière en vivres et en cash), Nutrition (amélioration de la nutrition),
- **Projets et programmes réalisés en lien avec les Domaines prioritaires ciblés :** Appui aux petits producteurs pour l'accès au marché/chaînes de valeur ; Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs (Programme de Résilience)
- **Organisation et équipes.**

Le projet sera géré par la section « Appui aux petits producteurs pour l'accès aux marchés/Chaînes de valeur » du PAM en collaboration avec les 2 ONG nationales partenaires. Le responsable de la section « Appui aux petits producteurs » sera en charge de la coordination du projet au niveau du PAM. Un point focal sera désigné au niveau de chacune des ONG partenaires de mise en œuvre sur le terrain. Le point focal sera le tremplin entre l'équipe terrain et le PAM, il est chargé de finaliser les rapports et de les envoyer au PAM. Les points focaux seront sous la responsabilité des Directeurs des ONG partenaires et leur rendront compte. Cependant, ils travailleront directement avec la section « Appui aux petits producteurs » du PAM en ce qui concerne les aspects techniques. Pour la mise en œuvre des activités les deux ONG partenaires en lien avec le PAM mettront en place une équipe opérationnelle en charge du projet. Cette équipe sera composée d'un chef de projet ; chargé de la gestion d'ensemble du projet et de la production des rapports d'activités. Il s'occupera aussi du suivi des indicateurs en vue de pouvoir bien suivre l'impact du projet et de 2 agents de développement communautaire (ADC) dont 1 pour 2 communes. Une équipe permanente de soutien sera appuyée par la coordination des deux ONG et du PAM. Au niveau des coordinations s'impliqueront dans l'orientation globale du projet, les relations avec PAM, la gestion du projet, l'élaboration des rapports financiers, la finalisation des rapports d'activités, et la communication pour une meilleure lisibilité du projet.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1. Analyse de la situation (3 pages)

Zone d'intervention : Cercle de Nioro du Sahel, Région de Kayes.



Carte du cercle de Nioro du Sahel

Situé au nord-est et à 250 km de la capitale régionale Kayes, le cercle de Nioro du Sahel, couvre une superficie de 11.060 Km² pour une population de 230.488 habitants (4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, RGPH2009RGP). Les femmes représentent 50,7 % de la population. Il est situé entre les latitudes 14°30 et 16°30 nord et la longitude 11°00 et 9°00 W. Le climat est de type sahélien nord caractérisé par l'alternance de deux saisons bien marquées : la saison des pluies et la saison sèche. La pluviométrie est de 400 à 600 mm avec des températures qui varient de 15° à 45°c suivant les saisons. L'agriculture et l'élevage, principales activités du cercle, sont très loin de couvrir les besoins alimentaires des populations à cause de la faiblesse des capacités de production et des variabilités climatiques. L'hivernage s'installe tardivement au mois de juillet pour s'arrêter à la mi-septembre, laissant derrière lui, des champs à l'état de montaison ou d'épiaison. Cette situation a suscité un découragement total des agriculteurs et comme solutions alternatives, les bras valides prennent les routes du sable et de la mer à la recherche de lendemains meilleurs.

Le projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales face aux changements climatiques va intervenir en vue d'inverser la tendance dans quatre communes très affectées où **l'insuffisance notoire des ressources en eau affecte sérieusement les productions agricoles et l'abreuvement du cheptel**. Les mares et cours d'eau sont temporaires et couvrent à peine les besoins en eau des populations et du cheptel à cause du phénomène d'ensablement.

Problèmes à résoudre et défis à relever

Les problèmes fondamentaux qu'il faut résoudre dans cette zone sont relatifs à l'insuffisance des ressources en eau et à la faiblesse des systèmes de productions. Les

populations ont du mal à développer les capacités nécessaires à leur participation active dans le processus du développement local à cause de l'adversité des conditions climatiques. Dans ce contexte de mal vivre communautaire général où les ménages peinent particulièrement pour subsister, les femmes sont les plus affectées et sont celles qui subissent le plus les effets néfastes de ces calamités naturelles et climatiques. Pour satisfaire ces besoins aigus qui plongent les ménages dans de situation de vulnérabilité alimentaire, il faut absolument procéder à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines, identifier et vulgariser de nouvelles technologies qui valorisent et protègent les ressources en eau ; qui renforcent la résilience de la productivité des systèmes de production et qui créent des opportunités de diversification des moyens d'existence. Il faut aider les femmes et les jeunes à s'organiser, se former et mettre à leur disposition des infrastructures appropriées telles que les fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) pour accroître la production, promouvoir leur accès au marché et améliorer ainsi leurs revenus.

Les défis à relever sont : la maîtrise de l'eau pour assurer la résilience des systèmes de production, la diversification des sources de revenus et le renforcement des capacités des communautés.

Il faut sortir de ce qui se pratique sur ces images ci-dessous où on voit, sur la figure n°1 une femme venant chercher de l'eau pour arroser ses planches maraichères dans un puisard au cœur du marigot asséché ; et sur la figure n°2 des femmes arrosant leur jardin avec l'eau du marigot en voie d'assèchement à la sortie de l'hivernage. Les activités de maraîchage s'arrêteront dès début novembre, faute d'eau pour arroser.



Figure N°1 : la femme au puisard

Figure N°2 : la marre à la sortie de l'hivernage

Il faut réaliser des infrastructures hydrauliques comme **les forages solaires** à usage maraîcher, aménager des mares, construire des **micros barrages** qui rendent l'eau disponible à suffisance et à tout moment pour les hommes et leurs animaux.



Figure N°3 : un forage solaire

Figure N°4 : un micro barrage

Interventions en cours /prévus

Dans le cercle de Nioro du Sahel, malgré l'adversité à laquelle les populations sont confrontées, des initiatives d'adaptation aux effets des changements climatiques dans le domaine de la gestion durable des terres pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages touchés, ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. IL s'agit entre autres des projets suivants :

- Projet de Gestion des Ressources naturelles et changements climatiques (PGRNCC) dans les cercles de Nioro du Sahel Nara et Banamba qui a développé une analyse intégrée et participative de la vulnérabilité et de l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques ; **(projet en cours)**
- Programmed'assistance alimentaire "Vivre ou cash contre travail" intitulé "Actions à court et moyen terme pour lutter contre la faim dans les régions en situation de crise alimentaire au Mali", mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) (sur financement de l'Union Européenne)
- Projet Front Local Environnemental pour une Union Verte (FLEUVE) financé par l'Union Européenne dans les communes de Gavinané et Diaye Coura. **(en cours)**.

Ces projets sont en majorité axés sur l'amélioration des conditions de vie des populations et la gestion durable des ressources naturelles face à la sécheresse et la désertification. Malgré le nombre relativement élevé de projets au niveau du cercle de Nioro du Sahel, la maîtrise de l'eau n'apparaît pas comme un enjeu très important dans ces projets. A cet effet, notre projet interviendra dans les domaines de la maîtrise de l'eau, de l'intensification de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pisciculture et de la Diversification des sources de revenus des bénéficiaires. Il s'agira de créer une synergie et une meilleure intégration avec ces projets et programmes ci-dessus cités sur la base de complémentarité dans le renforcement des capacités afin que les résultats profitent aux communautés et que les nouvelles compétences acquises soient susceptibles d'être dupliquées dans les autres communes du cercle. Il s'agira aussi de mener des actions de sensibilisation auprès des élus de ces localités pour la prise en compte du changement climatique dans les plans de développement et des actions de valorisation des produits locaux issus des aménagements en matière de transformation et consommation auprès des femmes.

Valeur ajoutée de la proposition

La valeur ajoutée de cette proposition est l'utilisation de l'approche FACI (ferme agricole communautaire intégrée) pour l'accroissement durable de la production et l'accès au marché. Elle est une innovation en matière d'adoption de technologies simples mais performantes pour améliorer les capacités de résilience des communautés affectées par les effets des changements climatiques. Les activités qui seront mises en œuvre sont de véritables moyens d'existence alternatifs permettant à leurs bénéficiaires de s'assurer des moyens d'existence durables face au changement climatique.



Figure N°5 : Mare de Hamadi Oumourou Figure N°6 : site du barrage d'Hamaké.

2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme (4 pages)

Objectifs et résultats attendus

Objectif global : Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.

Objectifs spécifiques :

OS1.Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.**(OS2 du cadre de résultat global du fonds climat)**

OS2. Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif**(OS4 du cadre de résultat global du fonds climat)**

Résultats attendus :

R1. : La maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines est assurée à travers la réalisation d'ouvrages productifs modernes et sécurisés.

R2 : Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux des petits producteurs et groupes vulnérables sont intensifiés par l'exploitation des surfaces aménagées et les petits producteurs et groupes vulnérables diversifient leurs sources de revenus à travers les activités de maraichage, d'arboriculture fruitière et d'embouche ovine.

Produits et activités.

R1.Produit 1 : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface (Produits 2.2 du Cadre logique du fonds climat)

OS1.R1. Produit1.Activité1 : Aménagement des bas-fonds

La Construction d'un micro Pont barrage à Hamaké, commune de Nioro Tougouné Rangabé et d'un micro barrage à Diaye Tougouné, commune de Diaye Coura et l'aménagement des bas-fonds. La construction de ces deux micro barrages est une réponse concrète aux besoins d'adaptation des populations et de leurs animaux aux effets des changements climatiques et un outil pratique d'amélioration de la résilience des productions agro-sylvo-pastorales locales au regard des énormes potentialités agro-sylvo-pastorales de la zone. La vocation de ces infrastructures productives est de développer, intensifier et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales locales dans les bas-fonds aménagés. Pour leur réalisation, un bureau d'études, de suivi et contrôle des travaux sera recruté par le projet pour mener les études de faisabilité et établir le plan de conception de l'ouvrage. Un appel d'offre sera lancé pour la construction du barrage et l'aménagement des plaines qui seront irriguées par ses eaux. Les autorités locales et leurs populations seront fortement impliquées dans les travaux de construction.

OS1.R1. Produit1.Activité 2 : Aménagement de périmètres maraichers

Aménagement de deux fermes agricoles communautaire intégrées (FACI) dans les villages de Birou petit (commune rurale de Gavinané) et Youri (commune urbaine de Youri). Les fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) sont des infrastructures à vocation agro-sylvo-pastorale. Leur superficie varie de 5 et 10 hectares et si non plus selon la disponibilité des terres. La FACI est une innovation technologique en matière d'adaptation au changement climatique. Un plan d'occupation du sol sera réalisé dans chaque ferme et ce plan déterminera le nombre d'exploitants de la ferme au regard des blocs aménagés.

Un nombre restreint de femmes et d'hommes seront chargés de l'exploitation de la FACI à travers les activités de maraichage, d'embouche ovine et d'arboriculture. Ces exploitants sont choisis à partir de critères bien définis par les responsables locaux et les populations avec l'appui conseils des responsables du projet. Dans chacune de ces fermes de 5 hectares, il sera réalisé deux grands forages solaires avec un château de 10 m³ accompagné de 05 bassins de conservation d'eau répartis entre les cinq hectares. Soient deux forages et 10 bassins pour chaque ferme.

Un bureau d'études et de contrôle sera recruté par le projet pour la réalisation du dispositif des forages solaires.

R1.Produits 2 : Aménagement des points d'eau pour le cheptel et de la production piscicole (Produit 2.3 du Cadre logique du fonds climat)

OS1.R1. Produit 2. Activité : Surcreusement et aménagement de mares

1. Le surcreusement de dix puits maraichers à Boya, Birou Grand et GourelMalal. Dans la zone du projet, il y a çà et là des périmètres maraichers en souffrance à cause de la pénurie d'eau. Cette activité consistera à renforcer les ressources en eau des périmètres maraichers des villages sus cités afin de permettre aux femmes d'intensifier leurs activités maraichères. Elle sera réalisée par consultation restreinte auprès des maîtres-puisatiers/plongeurs formés par l'ODIK.

2. La réhabilitation et le renforcement de la mare de Hamadi Oumourou (Commune de Nioro Tougoné). C'était une mare pérenne autour de laquelle on pratiquait le maraichage, les cultures de contre saison, l'abreuvement des animaux et la pisciculture mais qui s'est ensablée avec l'effet des variabilités pluviométriques. Tout comme les micros barrages, la réhabilitation de cette retenue d'eau permettra aux populations de disposer de l'eau et de pratiquer des activités de maraichage, de culture de contre saison et de la pisciculture.

Le service du Génie Rural, le Service Local d'Hydraulique et le Service d'Hygiène de Nioro du Sahel et un bureau d'études et de contrôle seront impliqués dans la réalisation de ces activités.

R2.Produit 1 : Diversification des activités génératrices de revenus par les communautés vulnérables. (Produit 4.2 du Cadre logique du fonds climat)

La diversification des activités génératrices de revenus se fera dans les 2 FACI, et autour des retenues d'eau. Les activités suivantes seront menées par les communautés.

OS2.R2. Produit 1. Activité 1 :L'arboriculture fruitière : elle sera transversale et pratiquée par tous les producteurs des 2 fermes et au tour des bas-fonds aménagés des deux micros barrages. Elle consistera à jalonner les différents compartiments des fermes et des parcelles des bas-fonds avec des arbres fruitiers dont les plants seront offerts aux bénéficiaires par le projet. Les services forestiers locaux appuieront cette activité à travers la formation de l'ensemble des bénéficiaires sur les techniques d'arboriculture fruitière.

OS2.R2. Produit 1. Activité 2 : La production maraichère : elle sera l'une des plus grandes activités du projet.Elle concernera 180 femmes et 140 hommes pour une meilleure productivité et une amélioration des revenus.Ils seront appuyés en semences pour la première campagne test de production maraichère par le projet. Une série de formations sur les bonnes pratiques de production maraichère sera effectuée à leur endroit. Les animateurs du projet appuyés par le spécialiste en développement rural /AGR du projet et le responsable du Service de l'Agriculture vont assurer l'appui et l'encadrement pour le bon déroulement de l'activité.

La production de pomme de terre, de patate et du manioc : elle sera réalisée dans les FACI et dans les bas-fonds aménagés des deux micros barrages par des exploitants qui seront constitués en groupements de producteurs locaux. Le projet les appuiera pour la première campagne en semences et intrants et les formera sur les techniques de production de conservation et de commercialisation.

OS2.R2. Produit 1. Activité 3 : L'embouche ovine : elle va débiter dans chacune des deux fermes avec 20 béliers qui seront confiés à un groupement mixte de femmes et de jeunes homes n'intervenant pas dans les autres activités de production maraichère de la ferme. Un hangar de 50 m x 20 m, soit 1000 m² sera confectionné pour le repos des animaux. Les différents types de production dans la ferme vont se soutenir mutuellement. Un magasin en matériaux locaux sera construit pour l'entreposage des différents équipements de la ferme et de l'aliment des animaux. Elle occupera 0.5 ha d'espace dans la ferme.

Ainsi ce groupement mixte sera encadré par le projet et sera assisté par les services de santé animale de Niore du Sahel.

R2.Produit 2 :Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts

OS2.R2. Produit 2. Activité 1 : Formation aux techniques de conservation et de transformation et aux techniques d'embouche ovine:

Séchage et conditionnement des fruits, des légumes et éventuellement des produits halieutiques (la pisciculture au regard de ses contraintes ne sera pas une activité régulière du projet mais si la mare en produisait en quantité acceptable, le projet pourrait en faire une activité secondaire).

Les productrices seront formées aux techniques de séchage et de conditionnement des fruits et légumes. De même que les technologies de transformations agroalimentaires seront dispensées aux bénéficiaires. L'ensemble des technologies ainsi maîtrisées permettront aux bénéficiaires un meilleur accès aux marchés et d'étendre leur mise en marché en fonction des opportunités. Les groupements mixtes qui vont s'occuper de l'embouche ovine seront formés sur les techniques d'embouche et les soins vétérinaires primaires.

OS2.R2. Produit 2. Activité 2 : Mise en place de modèles de groupements économiques

Structuration et formation des bénéficiaires : Pour chaque FACI, un comité de gestion de sept membres dont trois femmes sera mis en place et formé aux techniques de gestion de l'infrastructure et définira les conditions d'accès à l'exploitation de la ferme et d'utilisation de l'eau.

Les producteurs de chaque ferme et les exploitants des surfaces aménagées des barrages et de la retenue d'eau seront renforcés dans leur structuration et formés sur les techniques différentes de production agro-sylvo-pastorales et sur les techniques de conservation et de transformation de leurs produits.

Les animateurs et encadreurs du projet en collaboration avec les services techniques décentralisés vont, chacun en ce qui le concerne, assurer la formation des producteurs et productrices, leur encadrement, ainsi que le suivi technique de toutes les productions.

Situation de référence : Pour renseigner tous ces résultats, une étude sur la situation de référence de la zone sera réalisée par OMADEZA et AMASSA.

Efficacité des activités proposées.

Les activités proposées sont toutes des réponses concrètes aux besoins des populations. Ce sont des activités de développement génératrices de revenus durables et de véritables moyens d'existence

alternatifs basées sur l'adoption de technologies simples mais avérées permettant à l'ensemble des bénéficiaires, de s'assurer des moyens d'existence durables et d'être en mesure de supporter les chocs climatiques.

Bénéficiaires et modalités de participations

Bénéficiaires directs : Ils sont estimés à 560 porteurs de projet dont 320 femmes. Leurs ménages totalisent environ 8968 personnes. Ces 560 porteurs, tous chefs de ménages sont répartis entre maraichers, producteurs de tubercules, arboriculteurs et éleveurs.

Les bénéficiaires indirects sont les **53 891** habitants des quatre communes. (Gavinané : 21936 habitants, Diaye Coura : 13691 habitants, commune urbaine de Youri : 6754 habitants, Nioro Tougouné : 11510 habitants).

Les modalités de participation : Elles seront définies avec toute la transparence requise permettant d'éviter toute exclusion des couches vulnérables et consolider la cohésion sociale. Les critères de participation aux activités du projet seront définis par les organes de gestion de ces infrastructures en concertations élargies avec les responsables locaux et les leaders des différentes associations et organisations communautaires identifiées. Il sera fait en sorte qu'il n'y ait pas d'exclusion ou de marginalisation du fait de la naissance, du statut social ou encore de l'appartenance à un mouvement politique. Il sera fait en sorte que chaque famille du village se voit confiée une activité soit dans la ferme soit dans les périmètres aménagés autour des retenues d'eau. Toutefois, une part importante sera réservée aux femmes, aux jeunes et aux démunis extrêmes. Chaque acteur prenant part à la mise en œuvre du projet jouera de manière effective sa partition. Les comités de gestion des infrastructures seront chargés d'élaborer les critères d'accès et d'exploitation des infrastructures. Une des conditions de participation sera basée sur l'engagement du bénéficiaire à respecter les clauses de gestion établies, à s'investir de façon permanente dans l'exploitation de sa parcelle qui ne sera ni prêtée ni louée à un tiers. Ce processus sera dirigé et appuyé par les ONG du projet avec le concours des collectivités locales, des leaders locaux et des services techniques déconcentrés locaux.

3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme (2 pages)

Pérennité des interventions prévues : Les interventions prévues constituent des réponses appropriées aux besoins des groupes cibles au regard des problèmes et contraintes auxquels ils sont confrontés pour améliorer leurs revenus et sécuriser la production agricole, piscicole et

pastorale face au changement climatique. Les impacts du projet affectent positivement dans chaque village, l'unité opérationnelle de base qu'est le ménage. Le chef de ménage étant outillé en compétences qui améliorent les conditions de vie de son ménage, ne fera que poursuivre ses activités agricoles et sylvopastorales. Les collectivités auxquelles, il a été donné des outils de gestion de l'espace communal qui leur évitent les conflits intempestifs, entretiendront sans relâche ces outils. Les communautés auxquelles on a appris à se parler, à se concerter, n'abandonneront point ces mécanismes.

Le programme laissera derrière lui des producteurs maraichers, des agriculteurs, des arboriculteurs et des éleveurs qui non seulement maîtrisent ces techniques nouvelles mais aussi sont suffisamment équipés par le projet pour continuer les activités. Cela est de même pour les femmes. Tous ont acquis une expertise et tous ont amélioré leur savoir et savoir-faire. Les nouvelles compétences techniques acquises par les groupes cibles et les résultats des premières expériences garantissent la poursuite des activités à la fin du projet.

Stratégie de mise à l'échelle

La mise à échelle des résultats du projet se fera de la sorte :

- ***L'organisation des visites inter- paysannes et inter- structures*** et l'utilisation des résultats dans l'élaboration des projets et programmes de développement dans chaque commune, l'organisation des séances d'animation par les animateurs du projet au niveau de leurs zones d'intervention respectives, la création d'un partenariat avec les radios de proximité pour la diffusion des résultats atteints, la préparation de fiches techniques pour faciliter la formation et la reproductibilité des technologies à grande échelle.

Les bénéficiaires, forts de leurs nouvelles compétences et des résultats qu'ils ont obtenus durant la mise en œuvre du projet, vont se positionner en experts dans la réplication de ces techniques à d'autres endroits pour d'autres communautés.

Nantis de ressources matérielles et techniques décentes, ils élargiront leurs champs d'actions pour générer plus de profit.

Les conseils communaux, déjà formés par le PGRNCC et Le projet FLEUVE dans la prise en compte des changements climatiques dans leurs PDSEC, peuvent inscrire dans leur PDSEC, la réalisation de programmes similaires.

Puisque ce projet est une grande première dans la zone, d'autres intervenants peuvent s'inspirer de ses activités pour une plus grande vulgarisation de ces techniques comme ce fut le cas de 28 ONG qui ont mis à l'échelle ces mêmes techniques dans le cadre du programme « Adaptation au changement climatique financé par l'ASDI » en 2010.

La vulgarisation peut se faire aussi sous forme de fiches techniques et « brèves » pour les utilisateurs des résultats de la recherche. Dans ce cas les bénéficiaires sont les agents de vulgarisation et des producteurs désireux et ouverts aux innovations.

Enfin, en ateliers/ séminaires de restitution des résultats (revue d'évaluation agricole de la première campagne) ou de formation, les partenaires paysans et paysannes, les ONG membres, les agents de vulgarisation étatiques, la commission nationale des utilisateurs des résultats de la recherche (CRU), et la chambre d'agriculture sont aussi des cibles privilégiées à ce niveau.

Complémentarités avec les projets/programmes existants et potentialités catalytiques des financements.

La plupart des projets achevés ou en cours dans le cercle de Niou du Sahel sont tous axés sur l'amélioration des conditions de vie des populations et la gestion durable des ressources naturelles face à la sécheresse, à la désertification et aux effets des changements climatiques.

Ce projet va démarrer sur la base de la capitalisation des acquis et des échecs des programmes achevés ou en cours dans sa zone d'intervention. Il s'agira d'établir un lien avec ces programmes et projets pour éviter les doublons et négocier l'endossement de certaines activités par ces programmes intervenant dans le même cercle tels le PGRNCC de l'AEDD, le Projet FLEUVE de l'Union Européenne et le projet « LoCal » de l'UNCDF.

Risques du Programme : Comme toute activité de développement à la base, ce projet qui englobe des activités innovantes pour améliorer la résilience des systèmes de production peut être confronté durant sa mise en œuvre à des situations connues ou fort probables qui sont des risques à considérer pour entreprendre des actions d'atténuation contribuant de façon consciente à minimiser leur impact lors de l'intervention.

Les conflits communautaires : mécontentements et frustration de ceux qui n'ont pas été choisis en premier lieu pour exécuter les activités du projet. Dans ces zones, il y a beaucoup de susceptibilité et c'est pourquoi, à chaque exploitant-producteur test, il sera adjoint un autre producteur accompagnateur qui apprendra les technologies en même temps que lui. Le respect du genre est indispensable dans cet exercice : ainsi, riches et pauvres, toutes les couches sociales seront parties prenantes des activités à mettre en œuvre. Il faudra veiller dans chaque activité à ce qu'il n'y ait pas d'exclusion sociale et qu'il n'y ait pas de personnes privilégiées au détriment d'autres. Le déficit dans l'appropriation des nouvelles pratiques vulgarisées peut survenir lorsque les bénéficiaires n'adhèrent pas à l'esprit du projet. Il consistera à travers la sensibilisation de susciter cette adhésion ; surtout des femmes et des jeunes qui sont souvent exclus du débat.

Les conflits liés à la gestion des ressources naturelles : il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de conflits sur les parcelles où les activités sont réalisées et pour ce faire, la notion de propriétaire sera clarifiée dès le départ. Éviter toute coloration politique dans la distribution des rôles. Ainsi, devant tous ces risques, l'équipe du projet privilégiera la transparence à travers des actions concertées dans sa planification et travaillera à rapprocher les points de vue afin de minimiser les risques de conflits.

Conflits liés à la propriété foncière des infrastructures réalisées : Les zones aménagées et viabilisées (FACI et barrages) seront sécurisées par la Préfecture de Nioro pour éviter de réclamer éventuelles d'anciens propriétaires fonciers.

Les aléas climatiques : Nous sommes au cœur du sahel avec ses contingences d'aléas climatiques de tous ordres : sécheresse, arrêt précoce des pluies. La planification des activités prendra en compte ces éventualités par des anticipations et des préventions.

Les risques physiques : (accidents de travail, blessures des ouvriers) peuvent survenir pendant la réalisation de certaines activités telles les puits. Là aussi, une attention particulière sera accordée à cette éventualité.

Les risques politiques : la récupération politique des activités et biens du projet par les élus à des fins électorales est un risque majeur qui sera évité dès le début des activités pendant l'atelier de lancement des activités.

4. Modalités de mise en œuvre (4 pages)

Arrangement de gestion

La gestion sera participative, inclusive et axée sur les résultats. Le WFP est l'organisme soumissionnaire et va encadrer deux organisations participantes : OMADEZA et AMASSA.

Pour la mise en œuvre des activités et pour l'obtention de résultats clairs et mesurables, les deux ONG partenaires en lien avec le PAM mettront en place à Nioro du Sahel une équipe opérationnelle unique chargée de la mise en œuvre des activités du projet. Cette équipe sera composée de :

- **Un chef de projet** ; chargé de la gestion d'ensemble du projet et de la production des rapports d'activités. Il s'occupera des actions de production, l'appui/conseil, les propositions d'innovations technologiques et aussi du suivi des indicateurs en vue de pouvoir bien suivre l'impact du projet
- **2 agents de développement communautaire** dont 1 agent pour 2 communes. Ces deux agents seront chargés de l'animation, de la structuration et de la mobilisation des communautés à travers un encadrement de proximité.

Une équipe de soutien :

L'équipe permanente est constituée par la coordination des deux ONG, OMADEZA/AMASSA et le PAM. Au niveau des coordinations (directeur, responsable formation, gestionnaire), ces personnes s'impliqueront dans l'orientation globale du projet, les relations avec PAM, la gestion du projet, l'élaboration des rapports financiers, la finalisation des rapports d'activités, et la communication pour une meilleure visibilité du projet.

Arrangement de gestion

Les acteurs prenant part à la mise en œuvre des activités du projet se présentent comme suit : Le PAM, les deux Organisations participantes, les collectivités locales ; le bureau d'études et de contrôle des travaux d'aménagement, les groupes cibles et les services techniques déconcentrés locaux.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs se présentent comme suit :

Le PAM, en sa qualité d'organisme soumissionnaire, est le responsable institutionnel et interlocuteur des organisations participantes au près du Fonds Climat Mali. Il est chargé de la signature du contrat avec le Fonds Climat Mali et en retour il établira un sous-contrat avec les deux ONG partenaires qui se sont constituées en consortium.

Le PAM versera dans un compte ouvert par le consortium les fonds nécessaires à l'exécution des activités.

Le PAM est chargée de la supervision générale des activités du projet et du rapportage auprès du Fonds Climat Mali. Il réalise des missions ponctuelles de suivi-évaluation dans les quatre communes du projet. Il est chargé de la mobilisation des fonds et de la facilitation de l'acquisition du matériel nécessaire à la réalisation des activités. Il veille sur la bonne mise en œuvre des activités et assure un appui conseil technique et financier aux ONG Partenaires pour la conduite à terme de leurs Plans d'action. Il participe aux revues annuelles d'évaluation des activités du projet.

Les collectivités locales : elles assurent la maîtrise d'ouvrage des activités réalisées sur leur territoire à travers les ressources du projet. Leurs capacités seront renforcées afin qu'elles pérennisent les acquis du projet telles les infrastructures productives réalisées. Elles veilleront aussi à la bonne marche des conventions locales dont elles sont parties prenantes qui seront établies pour la gestion, l'exploitation et la maintenance des nouvelles infrastructures productives. Elles seront appuyées par le projet et assistées par les services techniques locaux après le retrait du projet.

Les services techniques : ils sont chargés de l'appui conseils des collectivités et des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités. Ils assurent de concert avec le bureau d'études recruté par les deux ONG, le contrôle et la surveillance des aménagements selon les normes et les qualités requises. Le projet établira avec eux un protocole de collaboration pour les différentes prestations de services que le projet va solliciter à leur endroit. Leur principale responsabilité est d'assurer la pérennité des interventions et la maintenance des infrastructures du projet.

Le bureau d'études et de contrôle : il est chargé de superviser les études de faisabilité des micros barrages, du surcreusement de la mare, de l'aménagement des périmètres agricoles des barrages et de la réalisation des forages solaires. Sa prise en charge est contenue dans le montant des investissements.

Les groupes cibles : ils sont au centre du processus de mise en œuvre des activités du projet. Ils sont chargés de l'exécution des différentes activités planifiées par le projet. Ils seront structurés et formés sur les techniques de gestion des infrastructures, d'exploitation et de maintenance du potentiel productif. Les nouvelles compétences qu'ils vont acquérir constitueront les outils d'amélioration de la résilience de leur système productif et de leurs conditions de vie. Leur implication et leur appropriation dans la mise en œuvre des activités seront des facteurs déterminants pour l'atteinte des résultats escomptés.

Les organisations participantes : OMADEZA et AMASSA

Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

Le plan de travail est unique et sera exécuté par une équipe permanente commune qui travaillera à temps plein sur le projet au nom des deux ONG constituées en consortium.

Dans ce plan de travail unique et commun, chaque organisation participante est responsable de l'exécution d'un certain nombre d'activités. Chaque ONG dispose d'une ligne budgétaire pour les réaliser. Cet aspect n'entrave en rien l'exécution des activités du projet. Les dépenses pour la réalisation des différentes activités du plan d'action sont réparties entre les deux ONG.

La répartition des tâches a été faite de manière consensuelle et les deux ONG s'impliquent activement pour la bonne marche du projet.

Le PAM, les collectivités locales, les services techniques et les groupes cibles doivent tous être au même niveau d'information par rapport à la vie du projet. Ce rôle revient aux deux organisations participantes. Elles doivent faciliter l'accès à l'information et à la documentation du projet. Rien ne sera caché, tout sera partagé pour la bonne marche du projet. Ensemble, les ONG partenaires traiteront toutes les difficultés qui peuvent surgir durant la mise en œuvre des activités. Apolitiques, elles vont collaborer avec toutes les couches socioprofessionnelles locales et resteront neutres et impartiales dans la prise des décisions lors des règlements de conflits communautaires qui pourront surgir. Au regard de la répartition des tâches, chaque ONG va disposer du fonds requis pour la mise en œuvre de ses activités.

OMADEZA : Elle est chef de file des organisations participantes et aura la responsabilité de réaliser la FACI de Youri (commune urbaine de Youri), la construction du Micro-pont barrage d'Hamaké, (Nioro Tougouné), de réhabiliter les 3 puits des périmètres maraichers de Boya (commune de Diaye Coura), des 3 puits maraichers de Birou grand, d'aménager le périmètre agricole du barrage d'Hamaké. OMADEZA procédera à la structuration et au renforcement des capacités des producteurs et productrices de ces infrastructures.

Elle participe aux missions conjointes de suivi-évaluation des activités du projet et participe à la production des rapports d'actes consolidés à fournir au PAM.

AMASSA : Elle est chargée de la mise en œuvre des activités suivantes : la réalisation de la FACI de Birou Petit (commune de Gavinané), l'aménagement de la mare de Hamadi Oumourou (Commune de Nioro Tougouné), la construction du micro barrage de Diaye Tougouné (Commune de Diaye Coura), la réhabilitation des 4 puits du périmètre maraîcher de GourelMalal. Elle appuie la diversification des activités génératrices de revenus des 4 communes du projet et procède à la structuration et au renforcement des capacités des producteurs et productrices.

Elle participe aux missions conjointes de suivi-évaluation des activités du projet et participe à la production des rapports d'actives consolidés à fournir au PAM.

Plan de suivi évaluation et de communication

Le dispositif de suivi évaluation et de communication repose sur les axes suivants :

-Les ONG partenaires reçoivent le rapport d'activités du chef de projet et, à travers le chef de file, rendent compte de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus au PAM qui à son tour va rendre compte au secrétariat du Fonds Climat Mali.

- Réunions de cadrage et d'orientation avec le PAM, organisme soumissionnaire et signataire du contrat du Fonds Climat :

Les ONG partenaires seront en étroite collaboration avec le PAM en termes de cadrage et d'orientation.

-Les missions permanentes des agents de développement communautaire auprès des groupes cibles avec l'assistance du spécialiste développement rural et du chef de projet :

Les agents ci-dessus signalés réaliseront des missions permanentes d'appui conseils auprès des groupes cibles ; ce qui permet de suivre les réalisations, d'appuyer et de conseiller les bénéficiaires d'une part ; et suivre l'impact du projet d'autre part.

-Missions d'appui des Coordinations OMADEZA et AMASSA sur le terrain :

Les Coordinations des ONG partenaires conduiront des missions d'appui auprès de l'équipe opérationnelle du projet pour réaliser le lancement des activités, le suivi des activités sur le terrain, rencontrer les groupes cibles et les partenaires. Outre les ONG partenaires, le PAM va réaliser avec ou sans celles-ci des missions d'appui.

A la fin de chaque année, la coordination OMADEZA -AMASSA tiendra à Nioro du sahel, une revue annuelle d'évaluation à mi-parcours des activités du projet avec la participation de tous les acteurs impliqués dans la réalisation des activités du projet. Cette revue a pour objectif, d'évaluer les performances et les faiblesses et procéder au recentrage stratégique de la mise en œuvre pour l'atteinte des résultats escomptés. Les échos de cette revue annuelle seront diffusés sur les radios locales.

Au niveau de l'animation, les échanges entre les animateurs du projet, les collectivités, les services techniques et les groupes cibles seront permanents afin que tous les acteurs prenant part au projet soient sensibilisés sur le projet et ses objectifs et informés sur l'état d'avancement des activités, sur les difficultés et sur les succès enclenchés. Un tel dispositif peut susciter l'adhésion totale des communautés et leur appropriation des activités.

Périodiquement les animateurs du projet vont arriver des réunions de restitution des travaux dont les échos seront diffusés sur les radios locales.

Rapportage

Le dispositif de rapportage se fera de la manière suivante :

- Chaque animateur soumettra mensuellement un rapport d'activités au spécialiste développement rural/AGR. Ce dernier fera une compilation des différents rapports et apportera ses compléments pour le chef de projet.

- Trimestriellement, le chef de projet fera un rapport d'activités consolidé sur la base des rapports mensuels reçus. D'autre part, il fera une analyse de l'atteinte des indicateurs. Ce rapport sera transmis aux coordinations des ONG partenaires qui organiseront une réunion de validation du rapport.
- Une fois le rapport validé au niveau des ONG, il sera transmis au PAM ; qui à son tour procédera à ses observations et validation avant transmission au Fonds Climat Mali.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre juridique (pour les Organisations Participantes des Nations Unies)
(1page).

Il s'agira d'indiquer quels sont les accords de coopération ou d'assistance qui constituent le fondement juridique des relations entre le Gouvernement du Mali et chaque Organisation Participante des Nations Unies.

En cas de PC, le document juridique propre à chaque Organisation Participante des Nations Unies doit être approuvé par l'Organisation des Nations Unies concernée.

Annexe 2 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales face aux changements climatiques.						
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer : OS2						
Effet attendu						
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ²	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsabl e	Conditions Critiques
Pourcentage de producteurs ayant amélioré leurs productions grâce à la disponibilité des ressources en eau.	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri, cercle de Nioro du Sahel.</i>	4 (Données de l'étude sur la situation de référence de la zone par l'Unité de Gestion de la Grande Muraille Verte du Mali(UGMV Mali)	20	Rapports d'activités,	OMADEZA/ AMASSA/ PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
Nombre de producteurs ayant augmenté leurs revenus grâce à l'exploitation des ouvrages de collecte et de retenue d'eau	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri, cercle de Nioro du Sahel.</i>	1 152 (UGMV Mali)	2 500	Rapports d'activités,	OMADEZA/ AMASSA/ PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
Pourcentage de producteurs maraichers ayant Appliqué les nouvelles techniques agricole	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri, cercle de Nioro du Sahel.</i>	3 (Données UGMV MALL)	20	Rapports d'activités,	OMADEZA/ AMASSA/ PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
Nombre des groupements et associations de femmes et d'agriculteurs ayant bénéficié des	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané,</i>	8	12	Rapports d'activités,	OMADEZA/ AMASSA/ PAM	Situation sécuritaire apaisée.

²Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

nouveaux ouvrages de collecte et de retenu d'eau pour améliorer leurs systèmes de production.	Nioro Tougouné Rangabé et Youri, cercle de Nioro du Sahel.	(UGMV Mali)			PAM	Cohésion sociale
Produit 1 (CLG FC P2.2)						
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsabl e	Conditions Critiques
<i>Nombre de barrages construits</i>	<i>Communes de Diaye Coura et Nioro Tougouné</i>	0	2	Rapports d'activités,	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
<i>Nombre de fermes agricoles communautaires aménagées.</i>	<i>Communes de Gavinané et Youri</i>	2	2	Rapports d'activités,	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
<i>Nombre de comités de gestion mise en place pour la gestion des ouvrages.</i>	<i>Toutes les communes cibles</i>	2	6	Rapports d'activités,	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
Produit 2. (CLG FC P2.3)						
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsabl e	Conditions Critiques
<i>Nombre de puits réhabilités pour les activités maraichers</i>	<i>Communes de Gavinané et Diaye Coura</i>	10	10	Rapports d'activités,	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
<i>Nombre de marre réhabilitée pour la pisciculture et abreuvement des animaux</i>	<i>Commune de Nioro Tougouné</i>	0	1	Rapports d'activités,	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée. Cohésion sociale
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer : OS4						
Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif						

<p>Effet attendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des revenus à travers la diversification des activités ex: pêche, foresterie, élevage, etc. améliorant les filets de sécurité pour les ménages vulnérables. • Réduction du niveau de pauvreté des ménages <p>Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux des petits producteurs et groupes vulnérables sont intensifiés par l'exploitation des surfaces aménagées et les petits producteurs et groupes vulnérables diversifient leurs sources de revenus à travers les activités de maraîchage, d'arboriculture fruitière et d'embouche ovine.</p>					
<p>Indicateurs d'Effet</p> <p><i>Nombre de producteurs ayant augmenté leurs rendements agricole grâce à l'exploitation des ouvrages réalisés</i></p> <p><i>Pourcentage de producteurs ayant diversifié leurs sources de revenu et leurs ressources alimentaires ;</i></p> <p><i>Le nombre d'emploi vert créé grâce à la mise en valeur des ouvrages réalisés</i></p>	<p>Zone Géographique</p> <p><i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i></p> <p><i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i></p> <p><i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i></p>	<p>Situations de référence³</p> <p>1 152</p> <p>10</p> <p>32</p>	<p>Cibles finales</p> <p>2 500</p> <p>45</p> <p>161</p>	<p>Moyens de vérification</p> <p>Rapports d'activités, Enquêtes,</p> <p>Rapports d'activités, Enquêtes, DAO</p> <p>Rapports de suivi évaluation (activités) Enquêtes</p>	<p>Org. Responsable</p> <p>OMADEZA AMASSA PAM</p> <p>OMADEZA AMASSA</p> <p>OMADEZA AMASSA PAM</p>	<p>Conditions Critiques</p> <p>Situation sécuritaire apaisée</p> <p>Situation sécuritaire apaisée</p> <p>Situation sécuritaire apaisée</p>
<p>Produit 1 R 2 (CLG FC P4.2)</p>	<p>Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables</p>					
<p>Indicateurs de Résultats immédiats</p> <p><i>Nombre producteurs de plants fruitiers formés</i></p> <p><i>Nombre de groupes solidaires/GIE de jeunes créés pour la gestion des arbres fruitiers</i></p>	<p>Zone Géographique</p> <p><i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i></p> <p><i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i></p>	<p>Situations de référence</p> <p>5</p> <p>0</p>	<p>Cibles finales</p> <p>50</p> <p>10</p>	<p>Moyens de vérification</p> <p>Rapports de suivi évaluation (activités) Enquêtes, rapports de formations</p> <p>Rapports d'activités, suivi évaluation, visites de terrain</p>	<p>Org. Responsable</p> <p>OMADEZA AMASSA PAM</p> <p>OMADEZA AMASSA PAM</p>	<p>Conditions Critiques</p> <p>Situation sécuritaire apaisée</p> <p>Disponibilité d'infrastructures productives modernes et</p>

³ Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

					Documents de SRI		sécurisées, adhésion des producteurs
<i>Nombre d'association de producteurs maraichers mis en place</i>	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i>	0	4		Rapports d'activités, suivi évaluation, visites de terrain Documents de SRI	OMADEZA AMASSA PAM	Disponibilité d'infrastructures productives modernes et sécurisées, adhésion des producteurs
<i>Nombre de groupements mis en place pour l'emboîche ovine</i>	<i>Communes de Gavinané et Youri</i>	0	2		Rapports d'activités, suivi évaluation, visites de terrain	OMADEZA AMASSA PAM	Situation sécuritaire apaisée
Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts							
Produits 2 R2 (CLG FC Produit 4.4)	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques	
<i>Nombre de sessions de formations sur les techniques de conservation et transformation et de commercialisation</i>	<i>Communes de Diaye Coura, Gavinané, Nioro Tougouné Rangabé et Youri</i>	0	9	Rapports de formation, liste de présence, modules de formation	OMADEZA AMASSA PAM	Conditions de sécurité, cohésion sociale	

Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à la mise en œuvre **Projet d'appui à la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'amélioration de la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales face aux changements climatiques.**

Durée du PC/Projet : 30 mois

Objectif Spécifique du Fonds : Objectif Spécifique 2 et 4: Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.
--

Produits attendus du PC/Projet	Activités clés	Calendrier (par activité)												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu (par produit/activité)			
		T1		T2		T3		T4		T1		T2							
		1	2	3	4	1	2	3	4	T	T	T	T				T1	T2	
1^{er} Produit du programme/projet : Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface.																			
	Etudes et Construction de micro barrage de Hamaké (Pont barrage) avec 60 ha de bas-fonds.	x	x	x	x												commune de Nioro Tougouné	OMADEZA	85 000 000
	Etudes et Construction du micro barrage de Diaye (barrage simple) Tougouné avec 40 ha de bas-fonds	x	x			x											Commune de Diaye Coura	AMASSA	38 000 000
	Aménagement de 60 ha du bas-fond du barrage d'Hamaké							x									Commune de Nioro Tougouné	OMADEZA	10 000 000
	Aménagement de 40 ha du bas-fond du barrage de Diaye Tougouné							x									Commune de Diaye Coura	AMASSA	7 000 000
	Aménagement des FACI de Youri et Birou petit																Communes de Youri et Gavinané		
	Forage (4)																	Communes de Youri et Gavinané	OMADEZA AMASSA
	Grillage de clôture pour 5 ha (2 kits)																Communes de Youri et Gavinané	OMADEZA AMASSA	13 000 000
	Elaboration du plan d'occupation du sol des 2 FACI																Communes de Youri et Gavinané	OMADEZA AMASSA	3 000 000

	Confection des bassins (16) 8/FACI																	OMADEZA AMASSA	24 000 000	
	Sous total produit 1																		228 000 000	
	2^{ème} Produit du programme/projet : Produits 2.3. Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole																			
	Surcreusement de 4 puits maraichers à GourelMalal																	Commune de Gavinané	AMASSA	2 400 000
	Surcreusement de 3 puits maraichers à Birou Grand																	Commune de Diaye Coura	AMASSA	1 800 000
	Surcreusement de 3 puits maraichers à M'Boya																	Commune de Diaye Coura	OMADEZA	1 800 000
	Appui aux maraichers des 3 jardins																	Communes de Gavinané et Diaye Coura	OMADEZA AMASSA	900 000
	Aménagement de la mare de Hamadi Oumourou (études y compris)																	Commune de Niouro Tougouné	AMASSA	35 000 000
	Sous total produit 2																			41 900 000
Objectif Spécifique du Fonds : OS4	Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif.																			
	3^{ème}Produit du programme/projet : Produits 4.2. : Diversification des activités génératrices de revenus par les communautés vulnérables.																			
	Arboriculture fruitière																		AMASSA	1 800 000
	Maraichage (semences et intrants) 2 kits																		AMASSA	2 500 000

	Pomme de terre, patate et manioc 2 kits														AMASSA	2 500 000
	Achat de petits matériels de jardinage (2 kits)														AMASSA	1 000 000
	Embouche ovine (achat de 20 béliers)														AMASSA	2 000 000
	Kits sanitaire et aliment bétail (2)														OMADEZA	1 500 000
	Construction 2 hangars (50mx20/hangar) 1 hangar/FACI														AMASSA	5 000 000
	Sous total produit3															16300 000
4^{ème}Produit du programme/projet : Produits 4.4. : Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts																
	Ateliers de formation des organes de gestion des infrastructures														Toutes les communes bénéficiaires	1 350 000
	Formation des comités de gestion des FACI														AMASSA	1 350 000
	Formation des organes des 2 micros barrages														OMADEZA	1 350 000
	Formation du comité de gestion de la marre														AMASSA	0
	Ateliers de formation des producteurs aux techniques de conservation, transformation et commercialisation														Toutes les communes bénéficiaires	
	Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles														AMASSA	3 350 000

	Atelier de formation sur les techniques d'embouche										Nioro Tougouné et Diaye Coura		3 350 000	
	Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles								x	x	Gavinané et Youri	OMADEZA	3 350 000	
	Atelier de renforcement des capacités des collectivités en maîtrise d'ouvrage.										Nioro du Sahel	OMADEZA	2 000 000	
	Sous Total du produit 4.4												15 200 000	
Coordination & Suivi – Évaluation														
	Atelier de lancement des activités du projet											Nioro du Sahel	OMADEZA	2 500 000
	Missions trimestrielles de suivi/Evaluation des organisations participantes (5 missions)								x	x		Dans les quatre communes bénéficiaires	AMASSA	4 250 000
	1 ^{ère} Revue annuelle d'évaluation											Nioro du Sahel	AMASSA	1 650 000
	2 ^{ème} Revue annuelle d'évaluation											Nioro du Sahel	OMADEZA	1 650 000
	Emission radiophonique de sensibilisation sur la gestion des infrastructures réalisées											Nioro du Sahel	OMADEZA	750 000
	Sous-total												10 800 000	
	Dépenses de personnel et frais connexes													
	1. Dépenses de fonctionnement													

Annexe 4 : Budget détaillé unbudget détaillé pour chaque poste, fournissant une description du poste et le calcul des coûts sur fichier Excel sera fourni en plus du plan de travail.

BUDGET AMASSA/OMADEZA FONDS CLIMAT

N°	Rubriques	Unité	Quantité	Cout Unitaire	Montant FCFA
I	Dépenses de personnel et frais connexes				33 000 000
	Un chef de projet	mois	30	450 000	13 500 000
	Agents de développement communautaire (2 agents)	mois	60	250 000	15 000 000
	Appui permanent de l'équipe Technique des coordinations (forfait mensuel)	mois	30	150 000	4 500 000
II	Dépenses de fonctionnement				11 100 000
	Location des locaux	mois	30	50 000	1 500 000
	Charges (électricité, etc.)	mois	30	50 000	1 500 000
	Frais de communication	mois	30	40 000	1 200 000
	Fournitures de bureau	mois	30	40 000	1 200 000
	Frais d'exploitation des motos	mois	30	120 000	3 600 000
	Sécurité des bureaux	mois	30	70 000	2 100 000
III	Dépenses d'équipement et autres coûts				4 875 000
	Motos pour agents de développement et spécialiste	moto	3	800 000	2 400 000
	Matériel informatique et accessoires	ordinateur	3	425 000	1 275 000
	Matériel de communication (appareils photos et/ou téléphones)	kits	3	150 000	450 000
	Mobilier des bureaux et autre matériel	kits	1	250 000	250 000

Copieurs	copieur	1	500 000	500 000
IV	Articles non alimentaires destinés aux bénéficiaires (équipements et renforcement des capacités des OP)			330 514 720
Amenagement des FACI de Youri et Birou petit				
Forages (2 FACI)	forage	4	12 000 000	48 000 000
Grillage de clôture pour 5 ha (avec barres, 4portes et autres accessoires) :	clotures	2	6 500 000	13 000 000
Elaboration du plan d'occupation des FACI	plan	2	1 500 000	3 000 000
Confection des bassins :	bassin	20	1 200 000	24 000 000
Maraichage :				-
Semences maraichères et intrants (engrais, kits de traitement) pour 30 exploitants maraichers/FACI	kits d'intrants	2	1 250 000	2 500 000
Culture de pomme de terre, patate et manioc pour dix jeunes/FACI	kits d'intrants	2	1 250 000	2 500 000
Achat de matériels de jardinage	kits materiels	2	750 000	1 500 000
Arboriculture fruitière :				-
Achat de plants	plants	2	900 000	1 800 000
Embouche ovine :				-
Confection du hangar grillagé et équipé de 50m x20 /FACI :	hangar	2	2 500 000	5 000 000
Achat des béliers/FACI : 50 000 x20 x2(2FACI)	beliers	40	50 000	2 000 000
Kits sanitaires et aliment bétail :	kits sanitaire	2	750 000	1 500 000
Réalisation du micro barrage d'AMAKE				-

Etudes pour la faisabilité, le suivi et contrôle des travaux du barrage	etude	1	12 000 000	12 000 000
Construction du barrage	barrage	1	80 000 000	80 000 000
Réalisation du micro barrage Diaye (barrage simple) Tougouné:				
Etudes pour la faisabilité, le suivi et contrôle des travaux du barrage	etude	1	8 000 000	8 000 000
Construction du barrage	barrage	1	45 000 000	45 000 000
Aménagement du bas-fond du barrage d'Hamaké	bas fonds	1	10 000 000	10 000 000
Aménagement du bas-fond du barrage de Diaye Tougouné	bas fonds	1	7 000 000	7 000 000
3. Aménagement de la mare de hamadi Oumourou :				
Aménagement de la mare de Hamadi Oumourou (études y compris)	Mare	1	32 000 000	32 000 000
Réhabilitation des dix puits maraichers villageois				
Surcreusement de 4 puits maraichers à Gourel Malal	puits	4	900 000	3 600 000
Surcreusement de 3 puits maraichers à Birou Grand	puits	3	800 000	2 400 000
Surcreusement de 3 puits maraichers à M'Boya	puits	3	800 000	2 400 000
Appui aux maraichers des trois jardins	jardin	3	800 000	2 400 000
Atelier de formation				
Formation des comités de gestion des FACI	session	3	850 000	2 550 000
Formation des organes des 2 micros barrages	session	3	850 000	2 550 000
Formation du comité de gestion de la marre	session	3	850 000	2 550 000

Ateliers de formation des producteurs aux techniques de conservation, transformation et commercialisation					
Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles/Gavinané et Youri	session	3	950 000		2 850 000
Formation des femmes en technologies de transformation des produits locaux :	session	2	1 350 000		2 700 000
Atelier de formation sur les techniques d'embouche	session	3	980 000		2 940 000
Atelier de formation sur les techniques maraichères et sylvicoles/Diaye Coura et Nioro Tougouné	session	3	958 240		2 874 720
Atelier de renforcement des capacités des collectivités en maîtrise d'ouvrage	atelier	1	1 900 000		1 900 000
V - Organisation d'ateliers, étude et suivi du projet:					
Visite d'échange l'intérieur du pays	voyage exchange				-
Etude élaboration situation de référence	Etude	1	7 000 000		7 000 000
Atelier de lancement des activités du projet à Nioro du Sahel :	atelier	1	2 500 000		2 500 000
Emissions radiophoniques de sensibilisation sur la gestion des infrastructures réalisées :	émission	3	250 000		750 000
Tenue de deux revues annuelles d'évaluation des activités du projet à Nioro du Sahel : 2 ateliers	atelier	2	1 650 000		3 300 000
Missions de supervision	mission	5	850 000		4 250 000
Frais d'intervention du PAM 14% budget glogal	Unité	1	70 000 000		70 000 000
COUT DIRECT DU PROJET					
Commission de gestion 7%					32 710 280
TOTAL COUT DU PROJET					
					467 289 720
					500 000 000

Fonctionnement 151 685 280
Activités 348 314 720

Budget par Catégories et Codes Économiques :

BUDGET DU PROGRAMME					
CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES	MONTANT TOTAL (FCFA)	MONTANT TOTAL (US\$)	Org. Part. des N.U. 1	Org. Part. des N.U. 2	
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	33 000 000	60 109			
2. Fournitures, produits de base et matériaux	11 100 000	20 219			
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	4 875 000	8 880			
4. Services contractuels	-	-			
5. Voyages	4 250 000	7 741			
6. Contreparties des transferts et subventions	330 514 720	602 030			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	83 550 000	152 186			
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	467 289 720	851 165	0	0	
8. Coûts d'appui indirects	32 710 280	59 582	0	0	
TOTAL Org. Part. Des N.U	500 000 000	910 747	0	0	
CODE ECONOMIQUE MALIEN (Trésor)					
	MONTANT TOTAL (US\$)		Ministère / EN 1	Ministère / EN 2	
	0				
	0				
	0				
	0				
	0				
	0				
	0				

TOTAL Ministères / EN	0	0	0	0
TOTAL GENERAL DU PROGRAMME	0			

Annexe 5 : Modèle Tableau des risques

Type de risque (ex. Organisationnel/ opérationnel/financière/technique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
Les conflits communautaires	Mécontentements et frustration de ceux qui n'ont pas été choisis en premier lieu pour exécuter les activités du projet. Dans ces zones, il y a beaucoup de susceptibilité.	I= 3 P= 1	Le respect du genre est indispensable dans cet exercice : ainsi, riches et pauvres, toutes les couches sociales seront partie prenantes des activités à mettre en œuvre. Il faudra veiller dans chaque activité à ce qu'il n'y ait pas d'exclusion sociale.	OMADEZA AMASSA PAM
Les conflits liés à la gestion des ressources naturelles	il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de conflits sur les parcelles où les activités sont réalisées et pour ce faire, la notion de propriétaire sera clarifiée dès le départ.	I= 3 P= 1	Sensibiliser et informer suffisamment les exploitants et tous les bénéficiaires leurs responsables aussi.	Mairies OMADEZA AMASSA
Conflits liés à la propriété foncière des infrastructures réalisées	Les zones sur lesquelles les infrastructures sont réalisées étaient des terres dégradées qui viennent d'être viabilisées cela suscite souvent des désirs d'expropriation par les anciens propriétaires.	I= 3 P= 4	Sécuriser les parcelles et surfaces sur lesquelles les aménagements ont été faits.	PAM OMADEZA AMASSA Les mairies Et le Préfet.
Les risques physiques	Pendant les travaux des barrages, des FACI ou du surcreusement des puits, des accidents peuvent se produire.	I= 3 P= 1	Etablir des contrats très clairs qui situent les responsabilités et épargnent les ONG commanditaires.	OMADEZA AMASSA Prestataires.
Les risques politiques	Récupération politique des infrastructures par les maires.	I= 1 P= 1	Information et sensibilisation des bénéficiaires sur la gestion des infrastructures et leur maître d'ouvrage.	OMADEZA AMASSA PAM
Les aléas climatiques	Nous sommes au cœur du sahel avec ses contingences d'aléas climatiques de tous ordres : sécheresse, arrêt précoce des pluies.	I= 4 P= 5	La planification des activités prendra en compte ces éventualités par des anticipations et des préventions. Travailler en étroite collaboration avec la météo et le SAP.	OMADEZA AMASSA PAM

<p>Conflits de compétences entre PAM/OMADEZA/AMASSA</p>	<p>Des malentendus peuvent souvent survenir entre les collaborateurs.</p>	<p>I= 4 P= 1</p>	<p>Un protocole de collaboration sera établi entre les parties prenantes. Le contenu des différents contrats en fera cas aussi.</p>	<p>OMADEZA AMASSA PAM</p>
<p>Les risques de rupture des ressources financières</p>	<p>Cela peut arriver qu'on vive des retards notoires dans la mise à disposition des fonds du côté du bailleur de fonds</p>	<p>I= 4 P= 3</p>	<p>Anticiper ce genre de situation par le préfinancement des activités par l'organisme soumissionnaire</p>	<p>PAM</p>